

Clinique vétérinaire de Montville

Madame, Monsieur,

Vous venez de commencer une nouvelle aventure avec l'acquisition de votre nouveau compagnon.

Notre métier est de garantir et préserver au mieux la santé de votre animal afin que vous puissiez le garder en bonne santé le plus longtemps possible.

Pour ce faire, il est important que vous respectiez plusieurs règles de base qui permettront de réduire significativement les pathologies digestives, dermatologiques, urinaires, ou liées à sa croissance.

1. VERMIFUGE:

Il est impératif de vermifuger un chien toute sa vie, et ceci est d'autant plus vrai chez un chiot.

**Attention aux vermifuges utilisés! Beaucoup d'entre eux ne sont pas efficaces !
Demandez conseil à votre vétérinaire.**

**Protocole de vermifugation: 2 à 3x à 15 jours d'intervalle, puis tous les mois pendant 6 mois.
En suite, 2- 4x /an à vie.**

2. ANTI-PUCES et ANTI-TIQUES:

Les puces et les tiques sont porteuses de certaines maladies graves pour votre animal.

Traitez votre animal tout au long de l'année à l'aide de médicaments efficaces contre celles-ci (exemple : **Bravecto** (cmp durée d'action 3 mois), **Seresto** (collier durée d'action 8 mois), **Advantix ou Effitix** (pipette durée d'action 1 mois)

3. ALIMENTATION:

C'est sans aucun doute le point le plus important.

Comme pour les enfants, il faut lui donner une alimentation équilibrée.

L'alimentation doit lui apporter des protéines de bonne qualité, une densité énergétique adaptée à son âge, et de bonnes teneurs en minéraux (Calcium/Phosphore) et vitamines.

Chez le chien, les boîtes sont à éviter, et les croquettes complètes et équilibrées sont à privilégier.

Peu d'alimentations ont fait leurs preuves à nos yeux. Seules quelques marques bénéficient de notre pleine confiance tant au niveau composition que des bienfaits qu'elles apportent (exemples: Virbac, Pro Plan, Royal Canin)

Nous sommes à votre disposition, n'hésitez pas à nous demander conseil.

- biocanina - <http://www.biocanina.com> -

Calendrier de vermifugation du chien et du chat

Posted By [Biocanina](#) On 30/06/2015 @ 14 h 39 min In | [Comments Disabled](#)

En règle générale, il est conseillé de vermifuger son animal de compagnie de 2 à 4 fois par an selon l'environnement.

Jeune	Adulte : à partir de l'âge de 6 mois	Femelle gestante/allaitante
- De 15 jours à 2 mois : tous les 15 jours	- Animal d'intérieur: 2 fois / an	- Quelques jours avant la saillie
- De 2 à 6 mois : tous les mois	- Animal ayant accès à l'extérieur : 4 fois / an	- 15 jours avant et après la mise-bas
	- Animal en zone d'échinococcose : jusqu'à 6 fois / an	- En même temps que les chiots/chatons jusqu'au sevrage

Plus de 90 % des chiots et des chatons sont parasités dès la naissance, transmis par la mère durant la gestation, la lactation ou la toilette. Il est donc nécessaire de vermifuger son animal régulièrement.

Article printed from biocanina: <http://www.biocanina.com>

URL to article: <http://www.biocanina.com/conseil-medicament/calendrier-de-vermifugation-du-chien-et-du-chat/>

Copyright © 2013 Biocanina. Tous droits réservés